

info

JUILLET 2019

INDUSTRIE DU BETON | SCP 106.02

contenu



- 1 Projet de protocole d'accord 2019-2020
- 2 Avantages et réductions exclusifs pour les membres de la CSCBIE



Rejoignez-nous sur Facebook :
ACVBIE - CSCBIE !



1. Projet de protocole d'accord 2019-2020

Les points principaux sont :

1. Pouvoir d'achat

- ☑ Augmentation salariale de 1,1 % à partir du 1^{er} juillet 2019, y compris les primes d'équipes.

2. Sécurité d'existence

- ☑ Augmentation des indemnités complémentaires de 1,1 % et indexation en cas de :
 - ☞ Chômage économique : € 10,85 (+ € 0,45)
 - ☞ Chômage pour d'autres motifs : € 8,26 (+ € 0,34)
 - ☞ Incapacité de travail : € 1,90 (+ € 0,08)

3. RCC

- ☑ Accès à tous les régimes possibles à 59 ans (40 ans de carrière longue ; métier lourd ou 20 ans de travail de nuit, 33 ans de carrière) et raisons médicales à 58 ans (35 ans de carrière).
- ☑ Prolongation du régime général à 62 ans, (40 ans de carrière pour les hommes ; 35 ans de carrière pour les femmes).

4. Crédit-temps et emplois de fin de carrière

- ☑ Souscription à la CCT-cadre : à 55 ans (4/5^{ème}) et à 57 ans (1/2^{ème}).

5. Travail faisable et réintégration

- ☑ En cas de lancement de la procédure : l'employeur informe le travailleur du droit à l'assistance par un délégué syndical de son choix.
- ☑ Les partenaires sociaux reconnaissent l'importance de la concertation régulière avec le CPPT.
- ☑ Campagne d'information adressée aux employeurs.
- ☑ Evaluation de l'impact des absences sur les conditions de travail.

6. Ancienneté

- ☑ Octroi anticipé du jour de congé d'ancienneté : un jour après 18 ans d'ancienneté d'entreprise, un 2^{ème} jour après 23 ans d'ancienneté sectorielle.

7. Mobilité

- ☑ Augmentation de l'indemnité-vélo à € 0,24 à partir du 1^{er} juillet 2019.

8. Divers

- ☑ Toutes les CCT non modifiées sont prolongées.
- ☑ Examiner si les membres de la famille peuvent adhérer à l'assurance hospitalisation (coût à charge du travailleur).
- ☑ Examiner si les 4 semaines de salaire retenues sur l'indemnité de préavis en cas de préavis d'au minimum 30 semaines peuvent être versées par l'employeur au fonds social.
- ☑ L'application du salaire d'entrants est évaluée.
- ☑ Discussion concernant l'augmentation des dotations à la formation.

Plus de pouvoir d'achat grâce à la carte CSCBIE-Plus !



Avantages et réductions exclusifs pour les membres de la CSCBIE

En plus d'une qualité de services optimale, la CSCBIE souhaite offrir davantage de pouvoir d'achat à ses affilié(e)s. Pour ce faire, nous avons mis en place une plate-forme d'achats groupés et octroyé une carte avantage CSCBIE-Plus à chacun de nos affilié(e)s. Surfez sur www.cscbieplus.be pour consulter les réductions actuelles. Voici déjà quelques exemples de réductions d'application au 1^{er} janvier 2019 :

Supermarchés & magasins de meubles (5 % de réduction)

Carrefour, Ikea, ...

Vêtements & chaussures (de 5 à 10 % de réduction)

Decathlon, Zeb, e5mode, A.S. Adventure, Hunkemöller, Brantano, Torfs, Avance, Bristol, Galeria Inno, ...

TV, HiFi, Vidéo & Electro (de 5 à 30 % de réduction)

Toutes les grandes marques en vidéo, audio, petit et gros électroménager et chez Apple Online Store, ...

Parcs d'attractions et excursions (jusqu'à 30 % de réduction)

Walibi, Aqualibi, Plopsa Co, Efteling, Toverland, Plopsa Indoor, Domaines des grottes de Han, Snowworld, Bellewaerde,

Zoo d'Anvers et Planckendael, Phantasialand, Puy du Fou, ...

Tickets de cinéma (jusqu'à 25 % de réduction)

Kinepolis, UGC, Imagix, ...

Restaurants (jusqu'à 10 % de réduction)

Lunch Garden, Pizza Hut, ...

Lentilles, montures et verres

Pearle Opticiens, Lenonline.be (jusqu'à 15 % de réduction), ...

Webshops & cadeaux (de 5 à 10 % de réduction)

Bol.com, Gift.be, DreamLand, Dreambaby, ColliShop, BONGO, Cadeaubox, ICI Paris XL, ...

Voitures

Cardoen, Carglass, Hertz Car Rental, Octa+, DATS 24 (réduction à la pompe), ...

Fleuristes (de 7 % à 11 % de réduction)

Aquarelle.com, Fleurop Interflora, ...



reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affilié(e)s. Ils bénéficient de **25 % de réduction** dans les clubs Vayamundo tout récemment rénovés à Ostende et à Houffalize ainsi que dans notre nouveau club l'Espinnet-Quillan en France.



Pour profiter pleinement de ces avantages, il est nécessaire de s'enregistrer sur www.cscbieplus.be et de suivre la procédure d'utilisation.